

Délibération n° 2017-215 en date du 6 DECEMBRE 2017
Portant création d'un poste d'adjoint technique à temps complet

L'an Deux Mille Dix Sept, le six décembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes de Chénéraillles Auzances Bellegarde Haut Pays Marchois, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Saint Georges Nigremont, sous la présidence de Monsieur Pierre DESARMENIEN, Président.

Date de convocation du Conseil 29/11/2017

Nombre de conseillers en exercice : 61

Présents : 43	Votants : 51	POUR : 51
Pouvoirs : 8	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 10	Exprimés : 51	

Présents : MM. DESARMENIEN, MORANCAIS, VENTENAT, BIGOURET, FAUCONNET, ROULLAND, BUJADOUX, PERRIER S, SIMON, PEROCHE, LE CORRE, FERRIER, JOULOT, ECHEVARNE, POULAIN, VERDIER, LONGCHAMBON, MICHON, NOVAIS, CONCHON, VIRGOULAY, ALLEYRAT, MATHIEU, RAILLARD, SAINT-ANDRE, PAYARD, VERNADE, JARY, PEYRAUD, LUQUET, D'HULSTER, ALHERITIERE, MEANARD, WELZER, CHEFDEVILLE, TURPINAT, PINLON, SEBENNE, BARBAUD, SIDOUX, CHAUMETON, GIRAUD-LAJOIE, JOUENNE.

Pouvoirs : MM. DESCLOUX à NOVAIS, ROBBY à SIMON, BOYER à LE CORRE, BRUNET A à DESARMENIEN, SIMONET à FAUCONNET, SCHMIDT à JARY, FONTVIELLE à BIGOURET, TOURNAUD à MATHIEU ;

Excusés : MM. RIBIERE, ROBIN, RICHIN, PERRIER F, MONTEIL, LAVAUD, PLAS, GENDRAUD, BRUNET M, SAUVANET,

Secrétaire de séance : Monsieur René ROULLAND

Le Président indique au Conseil que l'agent en charge de l'entretien des locaux scolaires de l'école de Saint Silvain Bellegarde était employée par la Commune et la mettait à disposition de la Communauté de Communes pour 3 heures hebdomadaires.

Il indique que la convention de mise à disposition est arrivée à échéance au 30 novembre 2017.

Le Président précise que cet agent travaille déjà pour la collectivité, à l'école de CHAMPAGNAT et propose donc d'augmenter le temps de travail de l'agent.

Compte-tenu de ces éléments, le Président propose au Conseil Communautaire

- De supprimer 1 poste d'Adjoint technique à temps non complet à 6 heures 30 hebdomadaires, à partir du 15 Février 2018 ;
- De créer 1 poste d'Adjoint technique à temps non complet à 9 heures hebdomadaires, à partir du 15 Février 2018 ;
- De charger Monsieur le Président d'établir la déclaration de création d'emploi auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Creuse et de nommer l'agent sur ce poste à compter du 15 Février 2018 ;
- De mettre à jour le tableau des effectifs ;
- D'inscrire au budget les crédits nécessaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures,

Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 12 décembre 2017.

Pour copie conforme, le 12 décembre 2017

Le Président,
Pierre DESARMENIEN

Accusé de réception en préfecture
023-242300127-20171206-2017-215-DE
Date de télétransmission : 13/12/2017
Date de réception préfecture : 13/12/2017